

■ **Fondation pour le Développement Ecologique et Durable**, à Dully (FOSC du 17.10.2002, p. 13). Siège transféré à Nyon, La Levratte 34. Statuts modifiés le 30 avril 2004 (décision du Département des finances du canton de Vaud). Schlatter Georges, membre du conseil inscrit, est nommé président et signe désormais collectivement à deux, toutefois pas avec Jüdt Udo. Gut Richard, qui n'est plus président, signe désormais collectivement à deux, toutefois pas avec Barbezat Michel et Thomi Blaise.

Journal no 4832 du 11.05.2004
(02264796 / CH-550.1.031.541-0)